

de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d'approbation sans féquer une seule parole. Molière, sans songer qu'il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle. Les deux philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives d'une dispute philosophique, quand ils arrivèrent devant les Bons-Hommes. Le religieux pria qu'on le mit à terre. Il les remercia gracieusement et applaudit fort à leur profond savoir; mais, avant que de sortir du bateau, il alla prendre, sous les pieds du batelier, sa besace, qu'il y avait mise en entrant. C'était un frère-servant: les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne, et, honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n'y entendait rien, ils se regardèrent l'un l'autre sans se rien dire. Molière, revenu de sa confusion, dit à Baron, qui était de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille conversation: « Voyez, petit garçon, ce que « fait le silence quand il « est observé avec con- « duite (1). »

Les plaisanteries de Molière contre la Faculté ne troublèrent jamais l'union qui exista entre lui et un homme qu'il appelait en riant son médecin, et qui s'honorait toujours d'être son ami, M. de Mauvillain. C'est pour le fils de ce docteur qu'il adressa à Louis XIV le dernier des placets qui précèdent le *TARTUFFE*. Ils se trouvaient un jour ensemble à Versailles, au dîner du roi, quand le prince dit à son valet de chambre: « Voilà donc votre médecin. Que vous fait-il? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris (2). »

Il voyait aussi quelquefois le célèbre Lulli. Il s'amusa de ses contes et de ses bouffonneries; et, quand il voulait égayer ses convives, il disait à cet excellent pantomime: « Baptiste, fais-nous rire (3). » Boileau, au contraire, jugeait Lulli avec une sévérité qui semble avoir dégénéré en la plus cruelle injustice, si, comme le prétend l'auteur du *BOLEANA* (4), c'est lui qu'il voulut peindre dans ces vers de l'épître à M. de Seignelay:

En vain, par sa grimace, un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux,
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre;
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

Mais ce prétendu portrait est si hideux, il peint en traits si noirs un homme qui ne peut guère passer que pour avoir eu un caractère sans dignité, qu'on est porté à croire que Montchesnay fut mal instruit en alléguant ce fait, accueilli trop légèrement par plusieurs commentateurs de Boileau.

(1) Grimarest, p. 221. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. lxxix.

(2) Grimarest, p. 78. — *Ménagiana*, édit. de 1715, t. IV, p. 7. — *Fureteriana*, 1696, p. 323. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 25.

(3) *Boleana*, p. 65.

(4) *Ibidem*, p. 62.



Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le Bonhomme. — PAGE 23.

Molière, comme nous avons déjà en occasion de le dire, avait loué, à Auteuil, une maison dans laquelle, lorsque le théâtre et son service à la cour le lui permettaient, il allait respirer l'air de la campagne, que le mauvais état de sa santé lui rendait nécessaire, et chercher l'oubli des ennuis et des chagrins qui le poursuivaient chez lui. Ses amis venaient souvent l'y visiter. Un jour qu'il souffrait plus que de coutume, de l'affection de poitrine qui abrégée ses jours, Despréaux, Chapelle, Lulli, de Jonsac et Nantouillet arrivèrent très-disposés à se bien réjouir. Molière, forcé de garder la chambre, remit à Chapelle le soin de faire les honneurs de la maison. Celui-ci s'en acquitta si bien et doubla, pendant

le souper, l'amphitryon avec un tel zèle, que tous les convives eurent bientôt perdu la raison, tous, jusqu'au sage Boileau lui-même. Ils discutèrent alors divers points de morale très-sombres et se livrèrent aux réflexions les plus plaisamment sérieuses. Enfin, s'étant appesantis sur cette maxime des anciens que « le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement, » ils prirent l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière. Elle n'était pas loin, et ils se préparaient à s'y rendre, quand Molière, qu'on était allé réveiller, arriva en toute hâte, et, voyant combien ils étaient peu disposés à entendre la voix de la raison, leur dit: « Comment, messieurs, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyais plus de mes amis. — Il a parole raison, dit Chapelle; voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. — Oh! doucement, répondit Molière, ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos; c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour si nous nous noyions à l'heure qu'il est. On dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit

comme des désespérés ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur, et qui réponde le mieux à notre conduite. Demain, sur les huit ou neuf heures du matin, bien à jeun, et devant tout le monde, nous irons nous jeter dans la rivière. — Il a raison, dit Chapelle; oui, messieurs, ne nous noyons que demain matin; et, en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » Le jour suivant changea leur résolution: ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. Boileau a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeunesse (1).

On a prétendu que ce fut à Thomas Corneille que Molière voulait faire allusion quand, dans l'*ÉCOLE DES FEMMES*, il se raila de

Ce paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

et que ces vers firent naître la mésintelligence entre Molière et Pierre

(1) Grimarest, p. 152 et suiv. — Le même, *Addition à la Vie de M. de Molière*, 1706, p. 29. — *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 119. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. xliij.

Corneille. Son frère avait en effet, pour se distinguer de lui, pris le nom assez banal de de l'Isle. Mais cette personnalité, qu'aucun nuage antérieur ne saurait expliquer, serait trop offensante: les assertions de d'Aubignac, d'après lequel on a répété ce fait, sont trop peu dignes de foi pour qu'on y prêtât le moindre crédit, lors même qu'on n'aurait pas pour preuve de l'union de Molière et du grand Corneille l'opéra de *PSYCHÉ*, fruit de l'heureuse association de leurs veilles. Ce dernier confia d'ailleurs à la troupe du Palais-Royal sa tragédie d'*ARTILIA*, qui fut représentée au mois de mars 1667, et dans laquelle mademoiselle Molière, qui débutait dans la tragédie, sut se faire remarquer par son talent (1).

Il venait quelquefois voir notre premier comique et souper avec lui; c'est ce que prouve l'anecdote suivante, rapportée par Brossette, et que nous empruntons à Cizeron-Rival, qui l'a consignée dans ses *RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES* (2). « Baron, ce célèbre acteur, devait faire le rôle de Domitien dans *TITE ET BÉRÉNICE*, et, comme il étudiait son rôle, l'obscurité de quelques vers lui fit quelque peine, et il alla en demander l'explication à Molière, chez qui il demeurait. Molière, après les avoir lus, dit qu'il ne les entendait pas non plus. « Mais attendez, dit-il à Baron, M. Corneille doit venir souper avec nous aujourd'hui, et vous lui direz qu'il vous les explique. » Des que Corneille arriva, le jeune Baron alla lui sauter au cou comme il faisait ordinairement parce qu'il l'aimait, et ensuite il le pria de lui expliquer ces vers, disant à Corneille qu'il ne les entendait pas. Corneille, après les avoir examinés quelque temps, dit: « Je ne les entends pas trop bien non plus, mais récitez-les toujours; tel que qui ne les entendra pas les admirera. »

Si l'on ne voit pas le nom de Corneille figurer parmi ceux des habitués de la rue du Vieux-Colombier et d'Auteuil, on ne doit l'attribuer qu'à une assez grande disproportion d'âge, à son humeur casanière, et au peu de plaisir qu'il eût eu à y rencontrer Racine, son rival. Du reste, sa belle âme était faite pour comprendre celle de Molière, et tout porte à croire qu'il lui rendit toujours une complète justice. Celui-ci désignait par une image originale et vraie l'engourdissement trop fréquent du génie de l'auteur de *CINNA*. « Il a un lutin, disait-il, qui vient de temps en temps lui souffler d'excellents vers, et qui ensuite le laisse là en disant: *Voyons comme il s'en tirera quand il sera seul*; et il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse (3). »

Chéri par des hommes dont les talents, dont le génie firent la gloire de leur siècle et sont l'admiration du nôtre, Molière ne fut pas recherché avec moins d'empressement par deux femmes qui se sont acquises une égale réputation: l'une, par son inconstance en amour; l'autre, par sa fidélité envers ses amis; toutes deux par leur grâce et leur esprit: Ninon de Lenclos et madame de la Sablière. Il soumettait tous ses ou-

vrages à la première, et attachait d'autant plus d'importance à ses avis qu'il la regardait comme la personne sur laquelle le ridicule faisait une plus prompte impression. L'abbé de Châteauneuf, qui rapporte ce fait comme le tenant de Molière lui-même, ajoute que cet auteur étant allé lui lire son *TARTUFFE*, « elle lui fit le récit d'une aventure qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de cette espèce, dont elle lui traça le portrait avec des couleurs si vives et si naturelles, que, si sa pièce n'eût pas été faite, disait-il, il ne l'aurait jamais entreprise, tant il se serait cru incapable de rien mettre sur le théâtre d'aussi parfait que le *TARTUFFE* de Ninon (4). » Quant à madame de la Sablière, son inviolable attachement pour la Fontaine la portait à rechercher la société des amis

du fabuliste. Un auteur presque contemporain nous apprend que c'est en dinant avec elle et Ninon de Lenclos que Despréaux et Molière s'amusaient à composer la cérémonie macaronique du *MALADE IMAGINAIRE* (5).

Tallemant, dans ses *HISTORIETTES* (6), cite aussi une demoiselle Honorée de Bussy, belle et galante personne à laquelle Molière lisait également ses ouvrages avant la représentation: « Quand l'*AVARE* sembla être tombé: *Cela me surprend*, dit Molière, car une demoiselle de très-bon goût et qui ne se trompe guère m'avait répondu du succès. En effet, ajoute Tallemant, la pièce revint et plut. »

La juste guerre de représailles que Molière avait déclarée aux marquis ridicules ne l'avait point privé de l'estime des hommes de la cour faits pour l'apprécier, et une circonstance qui les honore, c'est qu'à l'exemple du roi ils foulèrent aux pieds le préjugé qui lançait une sorte d'anathème social contre l'auteur. Le maréchal de Vivonne, connu par son attachement pour Boileau et par les grâces de son esprit digne d'un Mortemart, secoua tout le premier ce jong ridicule. Il voua une vive amitié à notre auteur, et, selon l'expression de Voltaire, vécut avec lui comme Lélius avec Térence (7).

Le grand Condé professait aussi pour Molière la plus haute estime; souvent il le faisait mander pour s'entretenir avec lui. « Molière, lui dit-il un jour, je vous fais venir peut-être trop souvent; je crains de vous distraire de votre travail. Ainsi, je ne vous enverrai plus chercher; mais je vous prie, à toutes vos heures vides, de me venir trouver. Faites-vous annoncer par un valet de chambre, je quitterai tout pour être avec vous. » En effet, lorsque Molière venait, le prince congédiait tout le monde, et ils demeuraient souvent trois ou quatre heures ensemble. On l'a entendu dire, après une de ces conversations: « Je ne m'ennuie jamais avec Molière; c'est un homme qui fournit de tout: son érudition et son jugement ne s'épuisent jamais. » La douleur que lui causa la mort de notre premier comique le porta à une boutade de franchise un peu brutale envers un abbé qui lui présentait une épithaphe pour ce



C'était un frère-servant; les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne. — PAGE 24.

(1) L'abbé d'Aubignac, *Quatrième dissertation sur le poème dramatique*, Paris, 1665, in-12. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 5. — *Histoire du Théâtre français*, t. X, p. 112. — Petitot, p. 48.

(2) *Récréations littéraires*, p. 68.

(3) *Eloge de Despréaux*, par d'Alembert, note 12, t. II, p. 595 de l'édition de ses *Œuvres*. Paris, 1821.

(4) *Dialogue sur la musique des anciens*, par l'abbé de Châteauneuf, in-12, 1725. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 204 et 205.

(5) *Boleana*, p. 54.

(6) Tome II, p. 45, note 2, édit. in-8°.

(7) Grimarest, p. 294. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 24.

